

Article 8 : Le péché

CEC 1852-1853

3. La diversité des péchés

Affirmant que *la variété des péchés est grande*¹, le *Catéchisme* les distingue brièvement pour faciliter la clairvoyance et structurer un examen de conscience.

On peut distinguer les péchés selon leur objet, comme pour tout acte humain, ou selon les vertus auxquelles ils s'opposent, par excès ou par défaut, ou selon les commandements qu'ils contrarient.

On peut les ranger aussi selon qu'ils concernent Dieu, le prochain ou soi-même.

On peut encore les diviser en péchés spirituels et charnels, ou encore en péchés en pensée, en parole, par action ou par omission.

La racine du péché est dans le cœur de l'homme, dans sa libre volonté, selon l'enseignement du Seigneur : *Du cœur en effet procèdent mauvais desseins, meurtres, adultères, débauches, vols, faux témoignages, diffamations. Voilà les choses qui rendent l'homme impur*². Dans le cœur réside aussi la charité, principe des œuvres bonnes et pures, que blesse le péché³.

¹ CEC 1852.

² Mt 15, 19.

³ CEC 1853.